

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
LA BEAUMELLE
(1726-1773)

XVIII

août 1772 – décembre 1778

Éditée par Hubert BOST, Claude LAURIOL
et Hubert ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE

Avec la collaboration de Pauline HAOUR,
Claudette FORTUNY et François PUGNIÈRE



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

www.honorechampion.com

INTRODUCTION DU VOLUME XVIII

Parti de Paris le 1^{er} août 1772 dans l'intention de ne s'absenter qu'un mois, La Beaumelle séjourne à Mazères jusqu'en mars 1773. Les variations de son état de santé, la présence d'Aglaé et la naissance de son fils Victor-Moïse en septembre, la difficulté qu'il éprouve à prendre une décision lui font reporter un retour dans la capitale auquel il n'a cependant pas renoncé. Sa correspondance avec La Condamine montre qu'il continue à améliorer sa *Vie de Maupertuis* et son *Commentaire sur La Henriade*. On a gardé la trace d'un souper de 15 couverts et d'un dîner de 18 couverts qu'il a donnés à la Nogarède. Il réalise d'importants aménagements dans la propriété, installe un système d'irrigation selon les conseils de son cousin Maurice d'Arnal, ingénieur du roi, et plante des mûriers par centaines. Durant cette période, Anne de Faverolles le harcèle pour qu'il revienne à Paris dont elle lui tient la chronique – il s'intéresse notamment à l'affaire du procès du vicomte de Bombelles qui veut faire déclarer nul son mariage avec la protestante Marthe Camp – tandis qu'elle s'efforce de lui préparer un retour avantageux : elle l'exhorte à se faire nommer agent des États de Foix à Paris et tente de récupérer à son profit la pension de Piron sur le *Mercur*. Il faut lire entre les lignes de ses longues et nombreuses missives pour comprendre ce que, de son côté, La Beaumelle lui écrit¹.

Les détails ne manquent pas sur la préparation du voyage de retour de La Beaumelle et son déroulement, mais les documents font défaut dès son arrivée dans l'appartement parisien du cul de sac Saint-Thomas du Louvre le 25 mars. Quelques lettres isolées de correspondants nouveaux ne compensent pas les correspondances suivies qu'entretenaient avec lui La Condamine et Anne de Faverolles. Les notes que La Beaumelle a

¹ Des années plus tard, la nièce de Mlle de Faverolles expliquera que ces lettres ont été détruites : Mme de La Beaumelle «vouloit que je lui envoye jusqu'au lettres de monsieur de La Beaumelle à feu ma tante, ce que je n'ay pas cru devoir faire, les lettres en generale etant faittes pour etre brulée[s] ; à cette demande etoit jointe celle de plusieurs effets que je n'ay pas cru davantage devoir luy donner et lui ait repondue en consequence» (la marquise Geneviève Marie Le Camus à Mme de La Condamine, Peries, 6 juillet 1785 – ALB 6790).

prises dans son almanach (LBD 359-2) sont succinctes et ne permettent que rarement de savoir l'objet des rencontres qui y sont consignées, le contenu des conversations et l'identité de ses interlocuteurs.

Comme lors de son précédent séjour parisien, La Beaumelle est sollicité par des membres de sa famille ou ses relations d'user en leur faveur de sa proximité avec les gens en place, et en particulier le clan Du Barry. Outre le Suisse Granger, trois noms jusqu'alors inconnus apparaissent à une seule occasion dans sa correspondance. Ces noms ne se retrouvant nulle part ailleurs, leur identification n'a pas été aisée. Avec Gabrielle-Anne Daullé, veuve du graveur Jean Daullé, il est question d'affaires professionnelles la concernant. Avec le négociant nantais Dominique Jacquier et avec Jean Antoine Rouillet, agissant au nom du landgrave de Hesse-Darmstadt, il s'agit d'importantes sommes d'argent auxquelles La Beaumelle est personnellement intéressé. Voltaire s'inquiète du pouvoir de nuisance que peuvent lui procurer les protections dont il bénéficie pour organiser les cabales parisiennes dont sa correspondance montre qu'elles l'obsèdent. Nous savons peu de chose sur les démarches de La Beaumelle, sinon que son état de santé les rendent intermittentes.

À Mazères, La Beaumelle s'était à peu près rétabli. Du moins avait-il cessé de recourir systématiquement à l'opium pour calmer ses douleurs et son mal de vivre. Revenu à Paris, il est déterminé à s'activer pour faire avancer ses intérêts et ses projets de publication. À l'exception d'une douleur au côté gauche ressentie durant quelques jours fin avril, sa santé semble se maintenir jusqu'au début du mois de juillet, date à laquelle il se met au lait d'ânesse. À partir de mi-septembre, il note dans son almanach les dates auxquelles il prend des remèdes. Sa santé s'étant dégradée, il recourt à nouveau à l'opium pour apaiser son mal et cherche en vain un traitement qui lui permettrait de s'en passer. Il consulte plusieurs docteurs et apothicaires, et c'est après avoir pris le remède de l'apothicaire Antoine Baumé qu'il meurt, le 17 novembre, chez lui, dans les bras de son beau-frère Gaubert Lavaysse.

Cet « homme de lettres attaché à la Bibliothèque du Roi » est toujours resté ouvertement protestant. Il est très probablement intervenu en faveur du Suisse Granger auprès du duc d'Aiguillon. Il conteste la doctrine eucharistique catholique dans une discussion de salon puis par écrit avec l'abbé Bourlet de Vauxcelles, grand-vicaire de Noyon et prédicateur du roi. Gaubert Lavaysse déclarera qu'il est mort dans la religion protestante et son enterrement dans le cimetière spécial du Port-au-plâtre sera autorisé sans difficulté. Du reste, c'est bien au huguenot convaincu et défenseur de ses coreligionnaires que son ami Beaux de Maguielles entend

rendre justice et hommage dans les articles qu'il fait paraître, tant en France qu'en Suisse. Quant à Voltaire, c'est bien du protestant La Beaumelle qu'il salue finalement la disparition : « Vraiment non seulement il était huguenot, mais il était prédicant, le traître ! » (LB 5069).

Quand il apprit la mort de La Beaumelle, Voltaire joignit un article XI à ses *Fragments sur l'histoire générale* qu'il voulait publier en annexe à ses *Fragments sur l'Inde* qui parurent fin décembre 1773 ou début janvier 1774 (voir *OCV* 75B, p. 46 et LBD 364-8). Cet article intitulé « Calomnies contre Louis XIV » est la reprise quasiment sans modification de son *Mémoire présenté au ministère* de 1767. En 2009, les éditeurs des *Fragments sur l'Inde* dans les *OCV* renvoyèrent la publication de ces *Fragments sur l'histoire générale* à celle de l'*Essai sur les mœurs*, encore à paraître, qui se contenta en 2016 de renvoyer à notre édition critique (voir *OCV* 27, p. 487, n. 164). Le classement thématique s'étant imposé par rapport à l'ordre chronologique, cet article XI n'est pas reproduit dans les *OCV*, occultant ainsi une marque frappante de la haine dont Voltaire poursuivit La Beaumelle encore après son décès. Deux autres éditions des *Fragments sur l'Inde* parurent en 1774 et quatre autres dans des éditions collectives jusqu'à la mort de Voltaire en 1778.

Deux inventaires des biens laissés par La Beaumelle ont été dressés, l'un à Mazères du 6 au 9 décembre 1773 (LBD 369-1), l'autre à Paris le 22 mars 1774 (LBD 369-2). Celui de Mazères, établi par M^e Segala, permet de connaître le décor de la Nogarède, avec notamment la riche collection de gravures que La Beaumelle avait commencé à rassembler en 1765 pour son « salon des illustres » (voir t. XV, LB 4045 remarque), mais qui avait peu à peu colonisé d'autres pièces : le notaire en dénombre plus de mille, de toutes dimensions, à la Nogarède et dans la maison de Mazères. La bibliothèque est également impressionnante. Environ un millier d'ouvrages y ont été inventoriés pour près de 2 000 volumes. Il s'agit surtout de livres historiques portant sur toutes les époques, d'écrits d'apologétique et de controverse, d'éditions d'auteurs latins, d'ouvrages littéraires et philosophiques des XVII^e et XVIII^e siècles ou encore de périodiques. Près de la moitié d'entre eux datent des XVI^e – parfois reliés en parchemin – et XVII^e siècles. Une analyse du contenu de cette bibliothèque permettrait de rectifier les erreurs commises dans l'inventaire du notaire Segala rédigé sous la dictée et difficilement lisible.

L'inventaire parisien établi par M^e Hamel estime quant à lui la valeur des habits (600 £), des bijoux (environ 290 £), des autres effets et des